

VAYIKRA

5775



n°261

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Dieu appelle ("Vayikra") Moïse depuis la Tente d'Assignation et lui transmet les lois sur les sacrifices qui peuvent être offerts dans le Sanctuaire et qui sont constitués d'animaux ou de nourriture. Les différents types d'offrandes sont les suivants :

1. « L'offrande qui monte » ("Ola") où l'animal est entièrement consumé par le feu sur l'autel.
2. « L'offrande de paix » ("Chélamim") dont la chair est consommée par celui qui l'offre, dont certaines parties sont consommées sur l'autel et d'autres sont données aux prêtres.
3. Les différents sacrifices expiatoires, "Hatat", apportés pour effacer les fautes commises par inadvertance par le Grand Prêtre, la communauté, le roi,
4. "L'offrande de culpabilité" ("Achame") apportée par celui qui a profité de ce qui est consacré au Temple, par celui qui a un doute sur une éventuelle faute commise par inadvertance, ou par celui qui a prêté un faux serment.



Dédié à la réussite des études de Elia bat Léa  
(par Mme Balouka)



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Juger l'effort

A propos du sacrifice de min'ha, il est dit : "une âme qui sacrifiera", ce qui n'est pas dit à propos des autres sacrifices volontaires.

Les Sages ont expliqué : "Qui a l'habitude d'offrir une min'ha ? Le pauvre ; le Saint béni soit-Il a dit : Je le lui compte comme s'il avait sacrifié son âme."

Certes, celui qui doit apporter un sacrifice noble ne doit pas se rendre quitte en apportant un oiseau ou de la semoule, mais quand c'est un pauvre qui doit apporter, son sacrifice a une valeur aussi noble, qui est celle de l'effort fourni.

Dans les diverses tendances éducatives, on a l'habitude de mettre l'accent sur la réussite des élèves par des notes qui apprécient la mémoire, les connaissances et les facilités d'expression au moment de l'examen. Il est certainement souhaitable de développer et d'encourager les élèves très doués, qui sont appelés à prolonger la chaîne de l'éducation dans le domaine de l'étude, mais il est non moins important, et peut-être plus, de ne pas négliger ceux qui excellent dans les qualités morales, et qui sont appelés à prolonger la chaîne de l'éducation dans le domaine du moussar, qui est le but de l'étude. C'est pourquoi il faut trouver des moyens d'établir un certain équilibre entre ces deux compétences pour attribuer des notes. On peut donner des notes parallèles à chacun de ces domaines séparément, ou on peut aussi donner des notes qui tiennent compte des deux aspects.

Certes, il est difficile pour les éducateurs de juger les efforts, et il est plus facile de ne se référer qu'à ce qui est écrit sur la feuille de l'examen ou ce qu'on a entendu au cours d'un examen oral. Mais cela ne dispense pas de s'efforcer autant que possible de juger objectivement ce qu'on peut distinguer dans les habitudes des élèves. En respectant plus ceux qui excellent intellectuellement que ceux qui excellent dans les qualités du cœur, on commet une grande injustice, et c'est une des plus graves déformations de la société humaine. De même qu'il n'y a pas lieu de respecter la force physique plus que la puissance intellectuelle, il n'y a pas non plus lieu de respecter l'élève brillant intellectuellement plus que celui qui a un cœur pur.

PARACHA : VAYIKRA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 18h44 • Sortie : 19h52

### Villes dans le monde

Lyon	18h34 • 19h39	Nice	18h24 • 19h27	Los Angeles	18h46 • 19h43
Marseille	18h32 • 19h34	Jerusalem	17h10 • 18h28	New-York	18h49 • 19h50
Strasbourg	18h23 • 19h30	Tel-Aviv	17h22 • 18h30	Londres	17h54 • 19h05
Toulouse	18h48 • 19h50	Bruxelles	18h36 • 19h46	Casablanca	18h23 • 19h20



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**1000 sacrifices en 1 jour !**

*Vayikra (2, 1) « Si une personne (néfech) veut présenter une offrande à Hachem, que son sacrifice soit de fleur de farine »*

Le commentateur Rachi dit : “Il n’est pas dit néfech à propos de tous les sacrifices volontaires, mais seulement pour l’offrande de farine. Qui a l’habitude de présenter ce genre d’offrande ? Le pauvre. Le Saint béni soit-Il a dit : Je le lui compte comme s’il avait offert son âme (néfech).” Le Midrach Raba rapporte l’histoire du roi Agrippas qui avait voulu sacrifier en un seul jour mille holocaustes. Il a envoyé dire au cohen gadol : “Que personne n’offre de sacrifice aujourd’hui en dehors de moi.”

Un pauvre se présenta avec deux tourterelles et demanda au cohen de les lui sacrifier. Le cohen gadol lui répondit : “Le roi m’a ordonné que personne n’offre de sacrifice aujourd’hui, en dehors de lui.” Le pauvre dit : “Mon Seigneur le cohen gadol ! J’attrape quatre tourterelles tous les jours, j’en sacrifie deux et je tire ma subsistance des deux autres. Si vous ne me les sacrifiez pas, vous diminuez ma subsistance !” Le cohen prit les tourterelles et les sacrifia. On apparut à Agrippas en rêve : “Le sacrifice d’un pauvre est passé avant toi !”

Il envoya dire au cohen gadol : “Ne t’avais-je pas ordonné que personne d’autre que moi n’apporte de sacrifice aujourd’hui ?” Le cohen raconta au roi ce qu’avait dit le pauvre, et termina en disant : “Est-ce que je ne devais pas offrir son sacrifice ?” Le roi lui répondit : “Tu as bien fait.”



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



**Rav Yossef-'Haim SITRUK**



## AU “HASARD” ...

**Biographie : Rabbi Lévi Yitz'hak**

Rabbi Lévi Yitz'hak, que son mérite nous protège, est né en 5500 à Houskov, du saint Rabbi Méir zatsoukal. Au moment de sa naissance, notre maître le Ba'al Chem Tov a dit : “Voici qu’est descendue dans le monde une grande âme, qui dans l’avenir sera un défenseur pour Israël.” Effectivement, Rabbi Lévi Yitz'hak a toujours défendu les bnei Israël devant le Saint béni soit-Il, au point que tout le monde l’appelait l’ “avocat d’Israël”.

Après son mariage avec la fille de Rabbi Israël Peretz de Lebertov, il continua à étudier la Torah, mais se rapprocha alors de la ‘hassidout par l’intermédiaire du saint Rav Schmelke de Nikolsbourg, et devint le disciple principal du saint Maguid de Mezritch, Rabbi Dov Ber, que son mérite nous protège.

Plus tard, son beau-père s’appauvrit et Rabbi Lévi Yitz'hak fut obligé de s’en aller, jusqu’à arriver en 5545 à la ville de Berditchev, où il resta jusqu’à sa mort, et dont il porte le nom jusqu’à aujourd’hui : Rabbi Lévi Yitz'hak de Berditchev. Tout le monde voyait en lui un faiseur de miracles, et des milliers de gens venaient demander sa bénédiction et lui demander conseil sur tous les sujets possibles. Rabbi Lévi Yitz'hak accueillait tout le monde avec gentillesse. Un jour, il dit au Saint béni soit-Il qu’il devait pardonner aux bnei Israël, sinon il révélerait que les tefilin de Hachem étaient invalides... car il y est écrit : « Qui est comme Ton peuple Israël, un peuple unique sur la terre », et s’Il ne pardonnait pas à Israël, ce n’était plus un peuple unique. En 5570, le 25 Tichri, sa vie arriva à sa fin, et Rabbi Lévi Yitz'hak partit pour la yéshivah céleste. Il est enterré à Berditchev en Ukraine. Que son mérite nous protège.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Le thé de Sonia

Les gardes du corps pourtant aguerris de Shimon Peres avaient du mal à soutenir le regard du vieil homme qui leur faisait face : pendant de longues minutes, il leur avait parlé en toute sincérité de leur âme juive, de la nécessité de respecter le Chabbat, la Cacherout, la pureté familiale, les Téfilines...

Eux qui d'habitude ne clignaient jamais des yeux et gardaient un visage fermé, l'écoutaient avec attention et certains d'entre eux décidèrent même sur le champ d'améliorer leur conduite personnelle dans ces domaines. On était en Chevat 5751 (2011).

Rav Chimon HaCohen Friedman avait été admis pour présenter ses condoléances à M. Shimon Peres qui respectait les sept jours de deuil après la perte de son épouse Sonia. Rav Friedman était une importante personnalité du monde Loubavitch et était accompagné de Uri Revah, lui aussi 'Hassid de Loubavitch et journaliste sur la première chaîne de télévision israélienne : depuis des années, il présentait l'émission hebdomadaire «Melavé Malka» le samedi soir dans le cadre du programme Moréché de la radio nationale Kol Israël. Rav Friedman était chargé de le conseiller et de le guider pour cette émission.

La visite de Rav Friedman à Shimon Peres n'était pas une visite de condoléances formelle de plus ; elle devait clore un chapitre important de l'histoire des deux hommes.

Vingt-cinq ans plus tôt, le monde politique israélien bruissait des rumeurs à propos de la question très controversée : «Qui est juif ?» Depuis des années, le Rabbi de Loubavitch avait déclaré que cette question sensible était cruciale pour l'avenir du judaïsme et avait demandé, supplié que la loi soit amendée avec la précision : «Est Juif celui qui est né de mère juive ou qui s'est converti selon la loi juive !»

Rav Friedman avait ressenti la peine du Rabbi et avait décidé d'agir. Un soir, il prit l'autobus Egged depuis la station centrale de Jérusalem pour se rendre près de Tel-Aviv, au domicile privé de Shimon Peres, alors Premier Ministre. Persuadé qu'il ne tenait qu'à Shimon Peres d'amender la loi dans le sens voulu par le Rabbi et toutes les autorités rabbiniques du monde juif orthodoxe, Rav Friedman attendit une longue heure devant la maison le retour du Premier Ministre. Quand celui-ci descendit de la voiture, Rav Friedman s'approcha respectueusement de lui — malgré les gardes du corps qui tentaient de l'éloigner — et demanda à lui parler d'un sujet important. Shimon Peres se tourna vers lui et déclara : «Je suis prêt à

discuter avec vous mais seulement demain matin !»

Pour un 'Hassid comme Rav Friedman, une parole est sacrée et il décida de ne pas perdre cette occasion unique d'expliquer au Premier Ministre l'opinion du Rabbi : il resterait à Tel-Aviv jusqu'au matin !

Toute la nuit, il resta devant la maison et en profita pour parler Torah avec les agents de sécurité. Vers six heures du matin, c'est un Shimon Peres en pyjama qui ouvrit la porte pour prendre le journal du matin.

A l'époque où les médias électroniques n'existaient pas, les journaux du matin étaient indispensables pour être bien informé. Persuadé que le 'Hassid était parti, Shimon Peres fut stupéfait de le voir monter la garde devant son domicile : «Vous êtes encore là ? Je crois qu'il faudrait appeler la police !» déclara-t-il avec un brin d'humour. Mais Rav Friedman ne l'entendit pas de cette oreille : «Je vous promets ma part du monde futur si vous œuvrez à l'amendement de la Loi du Retour !» déclara-t-il solennellement.

Tandis que les deux hommes discutaient sur le pas de la porte, Madame Peres s'approcha et invita le vieil 'Hassid à entrer dans la maison pour se réchauffer ; elle lui proposa même une tasse de thé.

En entrant dans la maison, Rav Friedman remercia Madame Peres et remarqua : «Une femme peut avoir beaucoup d'influence sur son mari et vous devriez utiliser cette capacité !» Rav Friedman discuta avec Shimon Peres durant de longues minutes et lui rappela le dicton de nos Sages : «On peut acheter son monde futur en une seconde !» Il avait parlé de tout son cœur et madame Peres en fut très impressionnée. Elle confia d'ailleurs à des amis qu'elle arrangea par la suite de nombreuses rencontres de son mari avec Rav Friedman qu'elle considérait comme un très grand homme, même si elle n'était pas sûre que cela apporte des conséquences effectives.

Durant de nombreuses années, Rav Friedman ne raconta cet épisode à personne.

L'année dernière, il rendit visite à Shimon Peres pendant les Chiva (la semaine de deuil) : il rappela l'urgence de l'amendement de la loi devant un Shimon Peres visiblement impressionné par son opiniâtreté. Puis Rav Friedman changea de sujet : «Avez-vous déjà prévu quelqu'un qui se chargera de réciter le Kaddich pour votre défunte épouse ?» Non, le président de l'Etat israélien n'avait pas encore réfléchi à la question. «Alors je m'en occupe !» déclara

Rav Friedman.

Et c'est ainsi que, grâce à une tasse de thé offerte à un vieil 'Hassid à six heures du matin, la défunte Madame Sonia Peres mérita qu'il récite durant toute l'année le Kaddich à sa mémoire !

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



# UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

## Les ustensiles en verres à Pessah (Rav Rahamim ANKRI)

### Puis-je utiliser mes verres de l'année à Pessa'h ?

Oui vous pouvez les utiliser, car le verre est une matière qui n'absorbe pas, donc il n'y a pas de crainte de 'Hamets (contrairement à la porcelaine par exemple).

En revanche, les Ashkénazim ne pourront pas les utiliser (Chou'han Aroukh, chap. 452, alinéa 26).



# PERLE HASSIDIQUE

« Je n'ai pas seulement demandé que vous appreniez la Guemara, mais également que la Guemara vous apprenne. »

(Rabbi de Klausenburg)

## QUIZZ PARACHA

1. Quels sont les deux types de transgressions qui sont expiées par un sacrifice de type «olah» ?
2. Outre le feu amené sur le «mizbéach» par les Cohanim, d'où venait une autre source de feu ?
3. Pourquoi l'offrande de paix est-elle appelée un «Chlamim» ? (Donner deux raisons)

2) Ce sacrifice procure l'apaisement à l'autel, aux prêtres et aux propriétaires, tous y participent.

3. 1) C'est l'établissement de la paix dans le monde.

2ème temple.

1. Il s'agit de l'inexécution d'un commandement positif ou de la violation d'une interdiction liée à un commandement positif. Un feu descendait du ciel ; cependant, il est un devoir de mettre un feu profane (voir différences entre les feux du 1er temple et ceux du

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU